

(Dé)passer la frontière



**(Dé)passer
la frontière**

La collection Passerelle

La collection Passerelle, réalisée dans le cadre de la Coredem (Communauté des sites de ressources documentaires pour une démocratie mondiale) a pour objectif de traiter des sujets d'actualité qui font débat, à travers des analyses, des réflexions et des propositions issues de travail de terrain et de recherche. Chaque numéro rassemble et fait dialoguer des contributions d'associations, d'ONG, de mouvements sociaux, de médias, de syndicats, de chercheur-ses, etc.

Les numéros de la collection Passerelle sont habituellement publiés à l'occasion de rencontres appelées « Mercredis de la Coredem », qui poursuivent le même objectif : la création d'espaces de débats, de convergences et de propositions.

Tous les numéros sont téléchargeables gratuitement sur le site : www.coredem.info

La Coredem, une initiative collective

La Coredem (Communauté des sites de ressources documentaires pour une démocratie mondiale), est un espace de partage de savoirs et de pratiques par et pour les acteurs du changement. Plus de trente organisations et réseaux militants mutualisent en ligne leurs informations et analyses autour du moteur de recherche Scrutari. La Coredem est ouverte aux organisations, réseaux, mouvements et médias qui font de leurs expériences, de leurs propositions et de leurs analyses, des outils au service de sociétés solidaires, soutenables et responsables.

Ritimo

L'association Ritimo anime la Coredem et est l'éditeur de la collection Passerelle. Ritimo est un réseau d'information et de documentation pour la solidarité internationale et le développement durable. Dans 75 lieux en France, Ritimo accueille le public, relaie des campagnes citoyennes, propose des animations, et des formations. Ritimo s'engage dans la production et la diffusion d'une information plurielle et critique sur le Web : www.ritimo.org

Sommaire

(Dé)passer la frontière : comprendre, résister et penser autrement ce monde qui s'emmure CAROLINE WEILL	5
LA NOTION DE FRONTIÈRE DANS UN MONDE GLOBALISÉ	11
A. PETITE HISTOIRE DES FRONTIÈRES	12
Les frontières, plus proches de nous que jamais ANNE-LAURE AMILHAT SZARY	13
La « libre circulation » : retour sur le « monde d'hier » EMMANUEL BLANCHARD	20
État-nation et frontières en Afrique de l'Ouest : le défi de la mondialisation PAPA DEMBA FALL	28
Les <i>Garifunas</i> , un peuple transfrontalier face au carcan de l'État-nation CARLOS AGUDELO	35
B. LA FRONTIÈRE, ENTRE TERRITORIALISATION ET DÉMATÉRIALISATION	43
<i>Encadré : Un monde qui s'emmure</i> CDTM-MONDE SOLIDAIRE LA FLÈCHE	44
Frontières urbaines : le Mur de la Honte à Lima DIANA RIVAS GUTIERREZ	48
Frontières dématérialisées : entre refoulements, dispersions et identifications LOLA COURCOUX	52
Eurodac : répercussions sociopolitiques de la numérisation des frontières extérieures de l'Europe BRIGITTA KUSTER ET VASSILIS TSANOS	59
C. FOCUS SUR DES ZONES FRONTALIÈRES	66
Au prisme du genre : regards sur la frontière maroco-espagnole ELSA TYSZLER	67



Zones frontalières, enfermement et État de Droit	74
LAURE BLONDEL	
Le Labyrinthe des villes frontières	82
BEATRIZ PLAZA ESCRIVÀ	
LES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DE LA FERMETURE DES FRONTIÈRES	89
A. ENJEUX POLITIQUES	90
La frontière, symbole de la souveraineté nationale	91
CATHERINE WIHTOL DE WENDEN	
Dans la fabrique politique du mur israélien	95
DAMIEN SIMONNEAU	
<i>Encadré : Les migrant-es vénézuélien·nes entre deux feux</i>	<i>103</i>
FRÉDÉRIQUE LÉVÊQUE	
<i>Encadré : Externalisation des frontières et négociations internationales</i>	<i>106</i>
COLLECTIF CÉVENNES SANS FRONTIÈRES	
B. ENJEUX ÉCONOMIQUES	109
À la frontière, le spectacle de la « victimisation » des migrant-es	110
NICHOLAS DE GENOVA	
Les fruits de la frontière	114
EMMANUELLE HELLIO ET JUANA MORENO NIETO	
Les frontières, un « business » en pleine expansion en Europe	120
OLIVIER PETITJEAN (AVEC RACHEL KNAEBEL ET ANNE-SOPHIE SIMPERE)	
RÉSISTANCES ET ALTERNATIVES AUX FRONTIÈRES	125
A. LES MOYENS DE LA RÉSISTANCE	126
Sous la frontière, le tunnel	127
BRYAN FINOKI	
<i>« Nous ne ferons pas marche arrière ! »</i>	
Luttes contre la frontière franco-italienne à Vintimille. (Extraits)	133
LE MAQUIS	
Les réponses locales au durcissement de la frontière franco-italienne. L'expérience de Roya Citoyenne	140
LUCA GILIBERTI	

<i>Encadré : Des dons à l'action directe : solidarité queer avec les migrant-es au Royaume-Uni</i>	144
LESBIANS AND GAYS SUPPORT THE MIGRANTS	
Les caravanes des mères centraméricaines : résistance et quête de vérité et de justice pour les migrant-es disparu-es	147
MARTA SANCHEZ	
Cérémonies de remise de passeport aborigène et demandeur-ses d'asile et réfugié-es	152
JOSEPH PUGLIESE	
B. PENSER UN MONDE DIFFÉRENT ?	160
<i>Encadré : Internationalisme ; quelques repères</i>	161
GUSTAVE MASSIAH	
Liberté de circulation : valeur ou stratégie ?	163
ANTOINE PÉCOUD	
Nomadisme touareg : la remise en mouvement d'un monde qui s'emmure	170
HÉLÈNE CLAUDOT-HAWAD	
Le confédéralisme démocratique et les frontières	174
LOEZ	
<i>Encadré : Frontières et membranes</i>	181
PIERRE CALAME	
Conclusions	186
EMMANUEL CHARLES ET CAROLINE WEILL	
Bibliographie	190
Sitographie	192
Filmographie	193
Les derniers numéros de la collection Passerelle	194

État-nation et frontières en Afrique de l'Ouest : le défi de la mondialisation¹

PAPA DEMBA FALL

Directeur du Réseau d'étude de Migrations africaines à l'IFAN, Cheikh Anta Diop University of Dakar

Une idée à la fois tenace et répandue veut que les frontières africaines datent de la Conférence de Berlin. Créations ex-nihilo (1885-1910), les entités politiques nées de la colonisation résultent de bricolages exogènes et ne sont nullement, du moins à l'origine, l'expression d'une commune volonté de vivre ensemble, comme l'illustrent la crise ivoirienne et le génocide rwandais.

Longtemps critiquée, la frontière coloniale est aujourd'hui largement assimilée et revendiquée par les Africain-es qui ont fini par s'identifier à elle. Avec le temps, la frontière est devenue un marqueur identitaire et un élément du bagage mental des populations dont les moments forts d'expression sont les joutes sportives continentales.

De l'origine des frontières africaines : l'appropriation des frontières par l'État post-colonial

Ayant connu peu de changements depuis 1910, le « partage de l'Afrique » a surtout été critiqué pour le caractère fantaisiste du tracé des frontières qui ne tiennent pas compte du continuum ethno-démographique. Les deux groupes ouest-africains qui illustrent le mieux cette situation sont les Peuls que l'on retrouve, sous des appellations différentes, sur toute la bande allant du Sénégal à l'Adamaoua, et les Touaregs, aujourd'hui disséminé-es dans six pays (Mali, Burkina-Faso, Niger, Algérie, Libye, Tunisie).

[1] Ce texte est une version réduite de l'article « État-nation et migrations en Afrique de l'Ouest : le défi de la mondialisation », rédigé en 2004 pour l'UNESCO dans le cadre des « Migration Without Borders Series ».



L'actuelle configuration géopolitique du continent est certes le résultat de remodelages territoriaux ou arrangements frontaliers entre les puissances occupantes ; mais il importe de relever, quelle que soit la zone géographique considérée, que des formations politiques – de type acéphale ou à forme d'État (empire Almoravide, royaumes de Ghana, Sosso, Mali et Songhaï) – se sont succédées en Afrique bien avant l'arrivée du colonisateur. Les renseignements fournis par les chroniques arabes et la tradition orale ne sont cependant pas suffisamment précis pour permettre de dresser une cartographie exacte des aires précoloniales de souveraineté.

En adoptant le principe d'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, les pères fondateurs de l'OUA ont privilégié le statu quo et cherché à juguler les remises en cause qui ouvriraient la voie à de graves conflits. Cependant, près d'un quart de siècle après, non seulement ils n'ont pas mis fin aux conflits latents, mais ils ont annihilé le rêve fédéraliste fondé sur l'exaltation de la proximité culturelle. En effet, le combat pour la « ré-africanisation » du continent n'a jamais produit de résultats tangibles en raison notamment de l'opposition de forces puisant l'essentiel de leurs ressources dans le renforcement de la souveraineté nationale et dans l'attachement aux relations économiques privilégiées avec l'ancienne puissance coloniale.

Si la colonisation a initié le processus de transformation des « frontières zones » en « frontières lignes », les États post-coloniaux ont contribué à en faire des barrières notamment depuis la « balkanisation » de la partie occidentale du continent. En effet, ceux-ci se sont employés à légitimer des territoires naguère animés par des dynamiques d'échanges que la colonisation n'a jamais pu réguler ou régenter.

Source de tracasseries, le symbole fort de cette option est le poste-frontière dont le passage constitue une véritable épreuve depuis le début des années 60, qui marquent un tournant dans l'exaltation quasi obsessionnelle d'un sentiment nationaliste improvisé de toutes pièces.

L'État post-colonial s'est essentiellement appuyé sur des raisons sécuritaires pour distiller l'idée de patrie qu'il faut défendre à tout prix. Ses principaux relais sont alors l'Armée dont la mission principale est la défense de l'intégrité physique du territoire et le Parti unique chargé de fédérer, dans un même élan, toutes les composantes (ethniques) de la « Nation une et indivisible ».

En rapport avec le souci de plus en plus partagé « de préserver le territoire de toute invasion », la fortification ou l'électrification récente des frontières (Afrique du Sud, Zimbabwe) constitue un précieux indicateur des atteintes portées à la libre circulation sur le continent africain.

La centralité des frontières dans la genèse de l'État africain peut être illustrée par le cas du Sénégal qui est, à maints égards, représentatif de la situation continentale :

- petit pays du point de vue de sa superficie, le Sénégal renferme toute la gamme de frontières identifiées à l'échelle de la planète : des frontières naturelles (cours d'eau comme le fleuve Sénégal), des frontières artificielles « allant à travers champs » et des frontières maritimes ;
- trois protagonistes sont impliqués dans le tracé des limites territoriales du Sénégal : les frontières avec la Guinée-Bissau et la Gambie ont été respectivement négociées avec le Portugal et le Royaume-Uni tandis que les remodelages territoriaux dictés par la délimitation des colonies du Soudan (actuel Mali), de la Guinée et de la Mauritanie ont été influencés par les rivalités entre acteurs civils et militaires français. Il résulte des nombreux remaniements frontaliers que les limites du territoire sénégalais ont connu d'importantes variations au cours de sa jeune histoire ;
- le caractère purement politique des frontières sénégalaises s'exprime dans la désagrégation de communautés historiquement liées : les Soninké écartelés entre le Mali, le Guidimakha mauritanien et la région de Bakel au Sénégal, les populations wolof et mandingue qui se retrouvent de part et d'autre de la frontière sénégalogambienne ;
- la non-matérialisation des frontières coloniales et/ou la remise en cause des textes de base par les voisins ont produit, dans la période récente, des conduites différentes dans la gestion des frontières sénégalaises :
 - 26 des 28 villages de la région de Kantora revendiqués par la Gambie lui ont été cédés en 1976 ;
 - la frontière maritime avec la Guinée-Bissau a fait l'objet d'un arbitrage par la Cour internationale de justice ;
 - des prétentions territoriales de part et d'autre du fleuve Sénégal ont conduit au conflit meurtrier d'avril 1989 avec le voisin mauritanien.

Du fait de la place qu'il a occupée dans la Ségambie historique et des relations anciennes avec les différentes parties du continent, le Sénégal actuel est, au plan démographique, le produit de la rencontre de groupes ethniques venus d'horizons différents. Favorisées par la tradition d'accueil des autochtones, les migrations consécutives aux recompositions politiques et sociales de l'espace ouest-africain s'inscrivent dans une continuité qui a fini par donner du sens à la notion de *téranga* (hospitalité vis-à-vis des étranger-es) qui est revendiquée comme la marque distinctive du peuple sénégalais.

Si l'évolution récente ne contredit pas la pérennité de la tradition d'ouverture et d'intégration des migrant-es, il faut reconnaître que depuis l'accession à l'indépendance, la liberté de circulation a été soumise à des contrôles dictés par des crises ponctuelles : éclatement de la Fédération du Mali, tensions politiques avec le régime de Sékou Touré, guerre d'indépendance du PAIGC, etc. Il reste que l'absence d'obstacle naturel rend difficile tout contrôle des frontières dont la perméabilité est avérée : pas de relief, pas de fleuve infranchissable encore moins de grande forêt.



La crise sénégal-mauritanienne d'avril 1989 illustre bien l'idée selon laquelle la transformation des frontières en « barrières » reste une entreprise difficile pour l'État post-colonial. En effet, au plus profond du conflit entre les deux pays et en l'absence de toute disposition politique efficace, seule l'implication des guides religieux – dont les liens remontent à l'islamisation du sud du Sahara – a permis de ramener le calme ou sauver les vies de milliers d'individus alors présents sur le territoire du voisin. C'est aussi dans le même esprit que s'inscrit, bien avant la reprise des relations officielles, la poursuite des pèlerinages de communautés mauritaniennes ou sénégalaises affiliées à des chefs confrériques installés de part et d'autre du fleuve.

Aux sources du protectionnisme migratoire africain

Les réserves des États post-coloniaux vis-à-vis de la libre circulation trouvent leurs origines dans l'absence de soubassement historique des entités politiques et le manque de culture démocratique qui exclut toute participation des migrant-es au débat politique.

Les thèses les plus couramment avancées par les partisan-es du contrôle territorial sont essentiellement de trois ordres : la baisse des recettes douanières ou le développement de la contrebande qui est considérée comme un fléau pour l'économie nationale, la délinquance étrangère et l'exode des cerveaux.

Si de tels arguments ne pèsent pas lourds devant les effets bénéfiques de la libre circulation, ils s'expriment encore dans la formule « ... sans préjudice à la responsabilité dévolue aux autorités compétentes des États membres » qui occupe une place de choix dans les accords internationaux.

L'approfondissement de la crise économique et sociale a largement contribué au renforcement du protectionnisme migratoire dont les causes sont variables d'un pays à un autre. Elles peuvent relever d'un seul phénomène ou de la conjugaison de différents facteurs dont les plus visibles sont :

- la croissance du secteur informel et/ou l'aggravation de la pauvreté qui fait du de la migrant-e un bouc émissaire commode (Guinée Équatoriale) ;
- la montée de la violence et de la xénophobie qui est source d'instabilité politique (Côte-d'Ivoire) ;
- les replis ethniques ou identitaires qui remettent en cause les projets régionaux d'intégration (Afrique du Sud).

Autant la spécialisation régionale et l'impossibilité de vivre en autarcie ont favorisé des mécanismes d'échanges de marchandises, autant le volet humain de l'interconnexion des espaces a très peu attiré l'attention des hommes politiques. Il en résulte qu'en dépit des conditions difficiles de réalisation de la migration sur le continent, les mouvements de population prennent une forme spontanée.

Ils trouvent leur essence dans l'attachement de communautés arbitrairement divisées par les frontières à renouer le cordon ombilical qui constitue leur lien naturel mais aussi dans la volonté d'individus pris isolément de réaliser leur dessein dans des espaces dont la jonction est antérieure à l'État-nation. [...]

La mobilité en Afrique de l'Ouest : entre ruptures et continuités

Indifférentes aux frontières politiques et aux zones monétaires, trois aires d'échanges sont aujourd'hui identifiables à l'échelle de la partie occidentale du continent. Celles-ci sont animées par des groupes ethniques dont les traditions commerçantes se sont professionnalisées au fil des siècles :

1. le pôle du Golfe du Bénin (Nigeria, Cameroun, Tchad, Niger, Bénin) est contrôlé par trois groupes : les Haoussa-Kanouri, les Ibo dont le centre actif est Cotonou et les Yoruba qui développent leurs activités jusqu'au Sénégal ;
2. le bloc central est contrôlé par les groupes Fan et Dioula. Il est articulé autour de la Côte-d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Burkina Faso et l'est du Mali et a pour principal moteur le commerce du bétail ;
3. le secteur ouest, qui correspond peu ou prou à la Sénégalie historique, fonctionne à l'image de la zone de contact entre le Sahel et la savane. Il est structuré autour du groupe Mandingue également désigné sous le terme de Dioula.

Les flux migratoires contemporains épousent les contours de la dynamique spatiale marquée par l'attrait des zones côtières. Ils sont inspirés à la fois par les axes historiques de circulation des produits et le schéma colonial d'aménagement régional qui a peu évolué.

Dans le cas du Sénégal, la ville de Saint-Louis est l'incarnation de la dynamique d'échanges et de brassage de groupes qui ont fini par se définir non plus par rapport à leur origine mais par rapport à la culture propre de la cité.

Perpétuant les traditions de l'espace sénégalais et de l'empire colonial français, le Sénégal indépendant semble avoir opté, au contraire de beaucoup de pays de la sous-région, pour le laisser-faire en matière de circulation des personnes. En effet, hormis les situations d'exception évoquées plus haut, le contrôle aux frontières reste relativement lâche. [...]

La spontanéité des migrations inter-africaines constitue une preuve tangible de l'intégration informelle des terroirs et des communautés africaines. En Afrique de l'Ouest, ce type d'exode s'est toujours exprimé sous la forme de migrations saisonnières. [...]

Outre le profit tiré des migrations transfrontalières par les pays d'accueil, la liberté de mouvement qui en constitue le socle réduit la pression dans les zones de départ et la tentation d'implantation durable ou définitive dans les zones d'accueil. Leur rôle est également primordial dans le maintien de l'équilibre



environnemental et politique des régions concernées. D'autre part, la conscience qu'ont les acteurs de la migration de longue distance d'appartenir à de nouveaux territoires est à l'origine de recompositions identitaires qui sont constitutives de nouvelles citoyennetés.

Un tel cosmopolitisme prend parfois l'allure d'une défiance vis-à-vis de l'État-nation jugé incapable de répondre à la demande sociale en denrées de première nécessité, en documents administratifs, etc. singulièrement dans les zones isolées ou marginales. Ainsi, entre Kédougou au sud du Sénégal et Labé en Haute Guinée, les échanges commerciaux et démographiques constituent, en plus de leur caractère séculaire, une réponse à l'éloignement de l'État central. Nous avons récemment observé à la frontière sénégal-mauritanienne que selon les circonstances, les riverain-es « enfilent » la nationalité de l'un ou de l'autre pays pour s'approvisionner en appareils électroménagers ou pour rendre visite à un « frère », etc.

Fortement ancrés dans l'histoire, les réseaux transfrontaliers sont l'expression des efforts populaires de reconstruction du territoire et de la société par la culture locale. Ils constituent autant de prémisses d'adhésion ou de consolidation à des espaces supranationaux dans le cadre du dialogue instauré par des populations « victimes » d'un découpage territorial fortuit. Les tentatives politiques de reprise en main de la situation sont le plus souvent vaines ; elles butent sur l'enracinement spatial et culturel de pratiques séculaires dont la traduction en acte constitue un des défis majeurs du développement durable de l'Afrique.

Vers une Afrique sans frontières : quelques éléments du débat

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire africaine, la circulation des personnes et des biens apparaît comme une constante bâtie autour de courants d'échanges dont la visibilité est commandée par la complémentarité régionale.

Contrairement à une idée répandue, cette logique n'a pas été inversée par la colonisation même si elle l'a réorganisée en fonction de ses objectifs et de ses méthodes : travail forcé, affectation de fonctionnaires africain-es, etc. Du reste, si le colonialisme a créé les nationalismes, c'est aussi sous la colonisation française que l'Afrique de l'Ouest a connu sa seule véritable expérience d'intégration politique, en l'occurrence avec les huit États réunis au sein de l'AOF (1895-1958)².

En effet, le système éducatif colonial a jeté les bases d'une conscience supranationale dont se sont réclamés certains hommes politiques comme le premier Président du Dahomey (actuel Bénin) :

[2] Afrique Occidentale Française : fédération des huit colonies françaises d'Afrique de l'Ouest sous l'égide d'un seul gouverneur général (puis haut-commissaire) entre 1895 et 1958.

« S'il advenait que les uns et les autres, vous vouliez décider que je suis un étranger à Dakar, à Bamako ou à Ouagadougou, je vous dirais que c'est peine perdue : je suis à Bamako chez moi, et vous n'y pouvez rien », (Émile Derlin Zinsou, Bamako 1959).

Les appels à l'unité et au panafricanisme – qui ont immortalisé bien des leaders politiques africains – ayant échoué en raison de l'opposition de forces centrifuges, la « balkanisation de l'AOF » a vite repris le dessus sur plus d'un quart de siècle de vie commune. [...] Le délitement des espaces territoriaux inhérent au processus de globalisation impose une redéfinition de l'État et de la citoyenneté qui n'épargne aucun endroit de la planète. Dans cette optique, la déconstruction des cadres territoriaux africains – que l'on a naïvement cru facile en raison du caractère artificiel des frontières et la permanence de flux historiques d'échanges insensibles aux États – s'avère titanique.

LES DERNIERS NUMÉROS DE LA COLLECTION PASSERELLE

- N°18/2018 :** *Eau, Bien Commun. Climat, territoire, démocratie*
(Co-édition par Olivier Petitjean – Observatoire des Multinationales, disponible en français et en anglais)
- N°17/2017 :** *Féminismes ! Maillons forts du changement social*
(Disponible en français et en espagnol)
- N°16/2017 :** *La vigilance sociétale en droit français*
(Co-édition par Sherpa, disponible en français)
- N°15/2016 :** *De quoi le droit à la ville est-il le nom ?*
(Co-édition par HIC, disponible en français, anglais et espagnol)
- N°14/2016 :** *Multinationales : les batailles de l'information*
(Co-édition par l'Observatoire des multinationales, disponible en français et en anglais)
- N°13/2015 :** *Climat : choisir ou subir la transition ?*
(Disponible en français, anglais et espagnol)
- N°12/2015 :** *La Prochaine Révolution en Afrique du Nord : la lutte pour la justice climatique*
(Co-édition par Platform London et Environmental Justice North Africa, disponible en français et en arabe, en version papier)
- N°11/2014 :** *Pour une information et un Internet libres, Journaliste indépendants, médias associatifs et hacktivistes s'engagent*
(Disponible en français, anglais et espagnol)
- N°10/2014 :** *La terre est à nous ! Pour la fonction sociale du foncier, Résistances et Alternatives*
(Co-édition par l'Aitec, disponible en français, anglais et espagnol)
- N°9/2013 :** *Paysages de l'après-pétrole ?*
(Co-édition par La Compagnie du Paysage)
- N°8/2012 :** *L'efficacité énergétique à travers le monde, sur le chemin de la transition*
(Co-édition par Global Chance)
- N°7/2012 :** *Le Logement en Europe, Délogeons la crise !*
(Co-édition par l'Aitec, disponible en français et en anglais)
- N°6/2012 :** *Les biens communs, modèles de gestion des ressources naturelles*
(Version actualisée, disponible en anglais et portugais)
- N°5/2011 :** *Le pouvoir des entreprises transnationales*

**Ritimo**

21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

Tél : +33 (0)1 44 64 74 16

www.ritimo.org / www.coredem.info

Paris, mars 2019

Réalisation et coordination

Caroline Weill (Ritimo)

Comité éditorial

Karen Akoka (Paris Nanterre), **Emmanuel Charles** (RTM Draguignan, membre de Ritimo), **Danielle Moreau** (Monde Solidaire La Flèche, membre de Ritimo), **Myriam Merlant et Caroline Weill** (Ritimo).

Coordination des traductions

Caroline Weill

Traductions

Adrien Gauthier, Susanna Gendall, Judith Hitch et Carla McKirdy.

Relectures

Karen Akoka, Emmanuel Charles, Line Delestrée, Anne Des Bordes, Jihane Habachi, Mamadou M'bodje, Myriam Merlant, Nathalie Samuel et Marie Youakim.

Conception graphique et mise en page

Guillaume Seyral

Impression

Corlet – 02 31 59 53 00

Droits de reproduction

La reproduction et/ou la traduction dans d'autres langues de cette publication sont non seulement autorisées mais encouragées, à la condition de mentionner l'édition originale et d'en informer Ritimo. Tous les articles de la collection Passerelle sont en ligne sur le site de la CoreDEM sous licence Creative Commons : CC BY NC ND (www.creativecommons.org)

Illustrations

Sauf mention explicite du contraire, toutes les illustrations de cette publication sont des images sous licence Creative Commons issues du site flickr : www.flickr.com/creativecommons

En ce début de 21^e siècle, l'heure est à la fermeture des frontières. Si ce durcissement des politiques migratoires peine à produire les résultats escomptés, il participe à la multiplication de situations de violations des droits humains, partout dans le monde.

Les frontières, leur gestion et leur actualité traversent les débats publics et médiatiques sur les migrations, attisant les controverses et les fantasmes, en particulier en Europe et en Amérique du Nord. Les frontières cristallisent un grand nombre d'enjeux – sociaux, (géo)politiques, économiques, historiques – et mobilisent une grande diversité d'idées, de projets de société et d'acteur-ices. Étudier, questionner la frontière et tout ce qu'elle véhicule comme symboles est donc indispensable pour penser l'avenir des territoires et de leurs populations dans une perspective de respect de la dignité humaine, autrement que sous le seul angle d'analyse de « la crise migratoire ».

L'objectif principal de ce numéro de la collection Passerelle est donc de proposer des pistes d'analyse et de réflexion sur les enjeux autour des frontières : dans un monde globalisé, entre territorialisation et dématérialisation, qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ? Quels sont les intérêts politiques et économiques qui régissent les mouvements d'ouverture pour certain-es, et de fermeture pour d'autres ? Cette publication invite également à explorer les multiples formes de résistance à travers la voix de celles et ceux qui défient les politiques de fermeture, mais aussi les idées et propositions qui remettent en cause le régime des frontières actuel.

Il s'agit donc bien d'établir des liens entre ce sujet d'une actualité brûlante et des dynamiques de long terme dans les différentes parties du monde, d'en éclairer les différents enjeux et de donner de la visibilité aux luttes actives d'hier et d'aujourd'hui. C'est cette perspective qui est au cœur du débat à travers les articles compilés ici : des réflexions, des témoignages et des pistes d'horizons politiques qui nous permettront de mieux saisir les enjeux des frontières, afin de nous armer de meilleurs outils de solidarité internationale pour la justice sociale et la garantie des droits fondamentaux de toutes et tous.

Ritimo

L'association Ritimo anime la Coredem et est l'éditeur de la collection Passerelle. Ritimo est un réseau d'information et de documentation pour la solidarité internationale et le développement durable. Dans 75 lieux en France, Ritimo accueille le public, relaie des campagnes citoyennes, propose des animations et des formations. Ritimo s'engage dans la production et la diffusion d'une information plurielle et critique sur le Web :

www.ritimo.org



La collection Passerelle
est réalisée par Ritimo
avec l'appui de la Fondation
Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme
dans le cadre de la Coredem.

Prix : 10 euros ISBN : 978-2-914180-81-8